



S' informer

L'OFFRE VÉLO SE REFAIT UNE BEAUTÉ



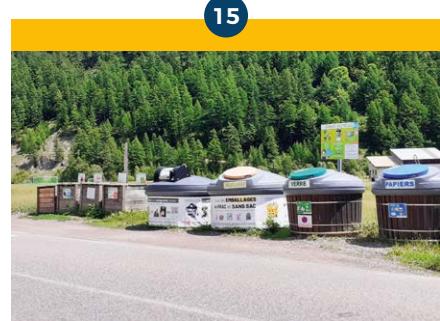
6

ZOOM SUR... LE FONCTIONNEMENT D'UNE STEP



11

DÉCHETS : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS !



15

ANNUAIRE DES SERVICES



- Accueil :
04 92 45 04 62
contact@comcomgq.com
- France Services Guillestrois :
04 92 45 42 42
franceservices.guillestrois@comcomgq.com
- France Services Queyras :
04 92 46 85 23
franceservices.queyras@comcomgq.com
- École de musique et d'art :
04 92 45 30 32
accueil-emagq@comcomgq.com
- Relais Petite Enfance (RPE) :
06 24 91 51 00
rpe@comcomgq.com
- Service Jeunesse :
06 24 91 51 00
samir.yahiaoui@comcomgq.com
- Service Séniors :
04 92 45 36 61
seniors@comcomgq.com
- Vie associative :
06 83 27 99 29
associations@comcomgq.com
- Conseil Intercommunal de prévention de la délinquance (CISPD) :
06 83 27 99 29
cispd@comcomgq.com
- Taxe de séjour :
07 84 57 04 24
guillestroisqueyras@taxesejour.fr
- Déchèteries (accueil) :
04 92 45 04 62
- Redevances déchets / assainissement :
04 92 45 36 60
(du lundi au vendredi de 9h à midi)
redevance@comcomgq.com
- Tarification Incitative Déchets :
04 92 45 45 94
tarificationincitative@comcomgq.com
- SMITOMGA :
04 92 45 59 92
prevention@smitomga.com
- ⚠ Nouvelle adresse :
Zone d'activité du Guillermin à Saint-Crépin

Les Cafés-Création : un nouveau rendez-vous pour les entrepreneurs du territoire



Soucieuse de poursuivre son soutien en faveur des initiatives économiques locales, la ComCom s'est associée à la CMar PACA* pour lancer un nouveau rendez-vous trimestriel gratuit et ouvert à tous : les Cafés-Création du Guillestrois-Queyras.



Pendant 2h, autour d'un café, créateurs et repreneurs bénéficient d'un temps d'échange privilégié avec des experts de l'accompagnement. Ils peuvent poser toutes leurs questions et franchir une première étape dans la formalisation de leur projet : démarches administratives, choix du statut juridique, étude de marché, budget prévisionnel, aides financières, etc.

Ces temps collectifs peuvent être complétés par un accompagnement individuel personnalisé, pour aller plus loin dans la concrétisation du projet.

*CMAr PACA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat PACA



Pour en savoir + : lou.morel-tournaire@comcomgq.com
Tél. 07 65 18 55 32

La lutte contre les dépôts sauvages s'intensifie



En cas de dépôts sauvages au pied des conteneurs semi-enterrés, la Communauté de communes, en collaboration avec les communes, facture désormais 130 € de frais de nettoyage aux responsables identifiés. Cette mesure a pour objectif de préserver la propreté de notre territoire et de mettre fin à certaines incivilités environnementales !



SOMMAIRE

»
02

ANNUAIRE DES SERVICES
CAFÉS-CRÉATION
DÉPÔTS SAUVAGES

»
04

SERVICES À LA POPULATION

»
05

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

»
06-08

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
TOURISME

»
09

MOBILITÉ

»
10

ASSAINISSEMENT

»
11

STATION D'ÉPURATION DE MONTAGNE

»
12-13

GÉMAPI

»
14

ÉNERGIE

»
15

DÉCHÈTS

Directeur de la publication :

Dominique MOULIN, Président de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras - 1 Place Simone PETSCHE - BP12 - 05600 GUILLESTRE

Parution : n°ISSN : 3001 - 0853 / Hiver 2025

Conception graphique : Caly Graff à Embrun (05)

Impression : 5000 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement par l'imprimerie Les Editions du Fournel à l'Argentière-la-Bessée (05)

Photo de couverture : ©F. AMOROS

ÉDITO



Ce bulletin reflète les dernières actualités des différents services de la collectivité qui travaillent tous les jours au bien-être de la population et à l'aménagement du territoire.

Petite enfance, jeunesse, senior, vie associative, patrimoine, déchets, assainissement, risques naturels, mobilité, développement économique, école de musique..., les sujets sont multiples, variés et en perpétuelle évolution. Il nous faut répondre au mieux aux besoins de chacun et aux défis qui nous incombent.

En cette fin d'année, il s'agit du dernier bulletin communautaire de cette mandature. J'en profite donc pour remercier chaleureusement tous les collaborateurs de la Communauté de communes ainsi que tous les élus. Ils ont appuyé l'action du Guillestrois-Queyras durant les 6 années où j'ai eu plaisir à présider les travaux du Conseil Communautaire de notre beau territoire.

A vous, chers administrés, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une bonne lecture !

»

Dominique MOULIN,

*Président de la Communauté de communes
du Guillestrois-Queyras.*



Une Mutuelle communale pour tous les habitants



Depuis le 1^{er} janvier 2025, afin de faciliter l'accès à une protection santé aux les habitants du Guillestrois-Queyras, la ComCom et les communes ont conventionné avec la mutuelle de France Alpes du Sud pour proposer une mutuelle à tarifs négociés.

3 niveaux de garanties sont proposés. Les contrats sont responsables et solidaires, ils garantissent un bon niveau de protection pour les dépenses de santé les plus courantes et ils n'appliquent pas de sélection médicale à la souscription. Fin octobre, plus de 100 habitants bénéficiaient déjà d'une couverture santé adaptée à leurs besoins.



Pour plus d'informations et consulter les grilles tarifaires : <https://www.ccgUILLESTROISQUEYRAS.fr/vivre/service-a-la-population/sante/>
N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le conseiller lors des permanences les 1^{ers} jeudis du mois :

- Le matin à Aiguilles, à France Services Queyras : 04 92 46 85 23
- L'après-midi à Guillestre, à France Services Guillestrois : 04 92 45 42 42

La conciliation de justice : une étape obligatoire dans certains litiges civils



L'obligation préalable de conciliation désigne une étape imposée par la loi avant de pouvoir saisir un juge dans certains litiges civils (article 750-1 du Code de procédure civile).



Avant toute saisine du tribunal judiciaire, une tentative de conciliation ou médiation est obligatoire dans les cas suivants :

- Litige d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € (par exemple : factures impayées, travaux, litiges commerciaux, etc.)
- Certains litiges de voisinage, notamment ceux portant sur les bornages, les distances ou plantations, les servitudes de passage, les nuisances sonores ou olfactives, etc.

La conciliation de justice est gratuite et accessible à tout justiciable, particulier ou professionnel (artisan, agriculteur, etc).

Plus d'info auprès de France Services de la CCGQ : 04 92 45 42 42



Un nouveau projet d'établissement pour l'École de musique



Entre janvier et juillet 2025 les équipes de l'EMAGQ, en lien avec les usagers, les partenaires et les élus, ont travaillé à la rédaction d'un projet d'établissement pour la période allant de 2025 à 2029.

Ce document stratégique fait l'état des lieux de l'existant et définit des axes de développement. Il est voté par les élus de la CCGQ en conseil communautaire. Des nouvelles propositions pédagogiques vont être élaborées et de nouvelles instances de consultation créées :

- Le conseil pédagogique regroupe des représentants des enseignants et la direction. Il contribue notamment à l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement, la mise à jour des règlements, l'organisation et le suivi du processus d'évaluation.
- Le conseil d'établissement regroupe des représentants des élèves, parents d'élèves, enseignants et élus. Des élections vont être organisées début 2026 afin d'installer ce premier conseil d'établissement qui aura pour missions d'assurer le suivi du projet d'établissement et les activités de l'EMAGQ.

Présentez-vous pour être représentant des élèves ou des parents d'élèves !

DANS VOS AGENDAS :
CONCERT DE NOËL - 20 DÉCEMBRE 2025



Le projet d'établissement et les règlements sont consultables sur : <https://www.ccgUILLESTROISQUEYRAS.fr>



DOMINIQUE BUCCI-ALBERTO,
VICE-PRÉSIDENTE « VIE SOCIALE & SERVICES À LA POPULATION »

« Avec son nouveau projet d'établissement, l'EMAGQ a à cœur de vous impliquer davantage dans son développement. Etre au plus proche des usagers et de leurs besoins est une valeur clé de l'ensemble des services à la population de la collectivité. La mise en place de la mutuelle communale a été une réponse concrète et utile.

Les élus de la commission remercient le personnel de la CCGQ qui œuvre ardemment à la réalisation de tous ces projets, améliorant ainsi notre cadre de vie. »



Un premier sommet réussi pour conduire la coopération franco-italienne des Terres Monviso



Expliquer et convaincre était le double enjeu à l'ordre du jour de ce premier rendez-vous politique réunissant les 14 partenaires du territoire transfrontalier des Terres Monviso, le 12 juin dernier à Mont-Dauphin.

« Les Terres Monviso franco-italiennes sont un territoire d'opportunités et de projets pour tous les habitants qui y vivent, et l'amitié toujours plus profonde entre ses deux versants en est le moteur principal, quelles que soient les alternances politiques. » C'est le message que Dominique MOULIN, président de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras, et Franco DEMARIA, maire de la Commune de Saluzzo, ont porté lors de ce premier sommet politique de coopération, relayés par l'ensemble des élus partenaires présents. Organisé à Mont-Dauphin, le symbole était d'autant plus fort depuis cette place militaire construite pour protéger la frontière.

Dépasser les obstacles nationaux pour partager la gestion d'un bassin de vie transfrontalier pose de nombreuses questions. « La dynamique est inédite », a indiqué Jean PEYRONY, directeur de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), invité à témoigner.

Les Terres Monviso se sont données les quatre années du nouveau Plan Intégré Territorial (PITER+) pour approfondir et structurer cette gouvernance transfrontalière, avec le soutien du programme européen INTERREG ALCOTRA. Les efforts en matière de communication devront mieux faire connaître ce territoire auprès des populations, pour que se développe le sentiment d'appartenir à une communauté d'opportunités et d'amitiés transalpines.



Pour en savoir plus sur le programme INTERREG ALCOTRA et la politique de cohésion de l'Union européenne : <https://www.interreg-alcota.eu/fr>

La jeunesse au cœur de la démarche des Terres Monviso



Le Conseil des Jeunes du programme ALCOTRA France-Italie a labellisé la coopération franco-italienne des Terres Monviso, et notamment son projet TM + PROA(c)TIVE, pour sa capacité à impliquer concrètement la jeunesse dans la transformation de son territoire.

Face aux défis spécifiques des zones de montagne, les Terres Monviso proposent de nouvelles formes d'accompagnement adaptées aux réalités des jeunes alpins, pour contribuer à renforcer leur ancrage territorial. Elles encouragent aussi la création d'un réseau transfrontalier entre jeunes français et italiens via des événements communs et des outils numériques partagés, favorisant ainsi l'échange culturel, la coopération et le sentiment d'appartenance à un espace commun. Cette dynamique vise non seulement à renforcer la cohésion sociale, mais également à rendre le territoire plus attractif pour les jeunes générations.



Cet ambitieux projet rassemble, côté français, les communautés de communes du Guillestrois-Queyras, de Serre-Ponçon, de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, le Parc Naturel Régional du Queyras et le Département des Hautes-Alpes. Côté italien, on retrouve le Consorzio Monviso Solidale, organisme « parapluie » propre à la Région Piémont qui gère les services sociaux et d'assistance de la zone locale de santé de Saluzzo-Savigliano-Fossano.



Pour en savoir plus sur le Conseil des Jeunes du programme ALCOTRA :





Le Pôle de services à la population lauréat du Grand Prix départemental de construction



Mardi 4 novembre dernier, à l'Hôtel du Département à Gap se tenait la cérémonie du Grand Prix départemental de la construction, de l'aménagement et de l'architecture durable, organisée par le Département et le CAUE 05.

Le Pôle de Services à la Population de Guillestre co-construit par la ComCom et le Département a été lauréat, gage de la qualité du projet et de cette construction. Pour rappel, le pôle regroupe la maison France Services, les Services à la population communautaires (CISPD, Relais Petite Enfance, Jeunesse et Séniors), la Maison des Solidarités du Département ainsi qu'une Maison de Santé Pluridisciplinaire.



© CYRIL LACH

Un nouveau schéma vélo sur le point d'être finalisé



Les premières discussions autour de l'offre vélo ont été initiées en 2018 au sein d'un groupe de travail, le Cluster vélo, rassemblant des professionnels du vélo (moniteurs, loueurs), des hébergeurs, les offices de tourisme, le Parc Naturel Régional du Queyras, la ComCom et les communes.

Le constat effectué montrait que l'offre VTT n'était plus totalement en adéquation avec les usages des pratiquants et la diversification des pratiques. Il manquait des services adaptés, ainsi qu'une meilleure prise en compte de la cohabitation des usages, et la promotion sur les pratiques vélo devait être actualisée.

Début 2024, soucieuse de faire aboutir ce travail de concertation, la ComCom a décidé de se faire accompagner par un cabinet spécialisé dans la conception d'expériences touristiques de pleine nature, avec l'appui de l'Office de tourisme du Guillestrois et du Queyras dans le cadre de sa mission de structuration de l'offre. Il en résulte un nouveau schéma vélo, assorti d'un plan d'actions précis, faisant la synthèse des réflexions précédentes et permettant d'aboutir à une cartographie des circuits VTT repensée, avec de meilleures liaisons entre les villages, hameaux et lieux de services.

Ce schéma organise aussi de manière globale la mise en tourisme de cette offre améliorée, notamment en mettant l'accent sur la prévention des conflits d'usages sur les sentiers. La mise en œuvre des actions a commencé depuis le printemps 2025 avec le balisage par la ComCom des circuits modifiés et la réalisation d'une nouvelle carte VTT par l'Office de tourisme du Guillestrois-Queyras.



MONTANT : 32 000 € HT.
FINANCEMENT : ETAT (FNADT DESTINATION FRANCE 80%) ET COMCOM (20%).

Construire un modèle touristique plus diversifié et plus durable pour nos territoires de montagne



Lancé en mai 2021 avec le soutien de la Banque des territoires et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le programme Avenir montagnes aide les territoires de montagne à développer un tourisme résilient et durable.

L'objectif est de construire un modèle touristique plus diversifié et plus durable, en coopération avec les principaux acteurs dont les collectivités territoriales.

Le PETR du Briançonnais, Pays des Ecrins, et du Guillestrois-Queyras, a été retenu pour un accompagnement en ingénierie permettant de récolter les besoins du territoire en termes de diversification touristique et de trouver des réponses concrètes : quelles actions mettre en place pour concilier économie, environnement et population locale ? Quelle est la place du tourisme « hors ski » ?

« Oui », une autre économie du tourisme est possible, et le tourisme hivernal n'est pas la seule perspective, même s'il doit être maintenu et reste le moteur de l'économie.

Trois bureaux d'études indépendants ont donc travaillé sur le changement des pratiques touristiques, les perspectives et éclairages sur les enjeux futurs.

1. Une étude liminaire : établir un état des lieux afin d'analyser les enjeux du développement touristique hors neige, analyser les données stratégiques et de planification des offices de tourisme.

2. Une étude de marché : réaliser une enquête quantitative auprès de clients, d'habitants et d'un panel de français, anglais, belges, néerlandais et italiens avec 3324 réponses analysées

3. Une étude du tissu associatif : apprécier son poids économique, définir son rôle et sa contribution à l'attractivité du territoire

4. Une étude économique : quantifier le poids du tourisme dans l'économie locale.

LES OBJECTIFS DE CES ÉTUDES

1. Objectiver et quantifier les pratiques touristiques hors ski pour fournir une base de données fiable permettant de mieux comprendre les attentes et comportements des visiteurs et des acteurs du territoire.

2. Proposer des scénarios de diversification de l'offre touristique, en intégrant des perspectives économiques et climatiques, afin de maintenir l'attractivité du territoire.

3. Co-construire une stratégie d'action commune en fédérant les parties prenantes autour d'une vision partagée du développement touristique.

Ces études se veulent des outils d'aide à la décision pour préparer les politiques de demain : « un futur à créer ».

Le rendu final de ces études a été présenté aux élus et acteurs du territoire en octobre 2025.

Les livrables et rapports complets de ces études sont téléchargeables sur le site du PETR : <https://www.paysgrandbrianconnais.fr/avenir-montagne/>



© ADDET05

Mont-Dauphin a accueilli les 10 ans de l'Agence de Développement des Hautes-Alpes



Le 26 juin dernier, des centaines de Haut-Alpins ont cheminé au cœur des fortifications Vauban pour fêter les 10 ans de l'ADDET.

Chefs d'entreprises, associations, administrations, personnalités du monde économique et politique ont pu contempler 10 tableaux thématiques proposés à travers une déambulation depuis l'entrée de la place-forte jusqu'aux principaux édifices. Chacun dévoilait des hommages, des expositions, des photos et vidéos, des installations éphémères, des dégustations et mises en valeur de produits locaux. Les célébrations se sont clôturées dans la cour d'honneur avec les hommages officiels suivis d'une soirée musicale festive et colorée.

Une fierté pour la Commune et la ComCom d'accueillir ce bel anniversaire ! Crée en 2015 sous forme de groupement d'intérêt public, l'Agence de Développement est un véritable trait d'union entre collectivités et entreprises. Elle soutient l'activité économique, renforce l'attractivité et fait rayonner les Hautes-Alpes.

Les règles d'exonération fiscales pour les meublés touristiques



Beaucoup de propriétaires de meublés touristiques se posent la question de la taxation CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) et THRS (taxe d'habitation sur les résidences secondaires). Essayons d'y voir plus clair !

Une réponse ministérielle datée du 24 juin 2025 vient apporter des précisions (publication Journal Officiel du 24 juin 2025 page 5495) :

Pour déterminer l'imposition à la CFE et/ou la THRS, il faut vérifier :

- Le statut du logement : classé ou non classé
- S'il fait partie de l'habitation personnelle : principale ou secondaire
- S'il existe ou non un usage privatif
- Si des délibérations d'exonération sont prises par la commune

CONCERNANT LA THRS :

2 CAS DE FIGURES

Si un logement meublé est loué pour de courtes durées et que son propriétaire peut accepter ou refuser les réservations, alors il est considéré au 1er janvier comme en conservant la jouissance et donc soumis à la THRS.

En revanche, si le local est entièrement dédié à la location (gestion entière et exclusive par un gestionnaire via un mandat de location par exemple) il n'est pas soumis à la THRS. Le propriétaire doit justifier qu'il a mis son meublé en location courte durée mais durant l'année entière et qu'il n'a pas pu en disposer à quelques moments que ce soit.

La totalité des communes du Guillestrois-Queyras étant en zone France Ruralités Revitalisation (FRR) depuis le 1^{er} juillet 2024, les communes peuvent exonérer de THRS les meublés de tourisme **classés** uniquement.

TABLEAU DE SYNTHÈSE :

FISCALITÉ DES MEUBLÉS DE TOURISME EN ZONE FRR

SITUATION DU LOGEMENT	CFE	THRS	OBSERVATIONS / PRÉCISONS
Meublé saisonnier indépendant, loué à courte durée hors de l'habitation personnelle (sans possibilité d'occuper le local pas de jouissance personnelle)	✓	✗	Exonération CFE possible en fonction du chiffre d'affaires annuel (art 1647 du CGI)
Meublé de tourisme indépendant non classé	✗	✓	Exonéré de CFE car pas de délibération contraire. THRS due
Meublé de tourisme classé et chambres d'hôtes	✗	✓	THRS due si résidence secondaire sauf si délibération de la commune pour exonération
Pas loué au 1 ^{er} janvier mais meublé (résidence secondaire)	✗	✓	THRS due si logement meublé et non loué ni utilisé en résidence principale
Location à l'année d'un meublé	✓	✗	si la location est en résidence principale
		✓	si la résidence principale du locataire est différente

Les situations des locaux et des contribuables sont très disparates. Les explications pour les cas particuliers sont à solliciter auprès du :

• SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE BRIANÇON POUR LA THRS :

0 809 401 401

• SERVICES DES IMPÔTS DES ENTREPRISES D'EMBRUN POUR LA CFE :

04 92 43 11 28

CONCERNANT LA CFE :

L'activité de location de locaux d'habitation meublés est considérée comme une activité professionnelle donc soumise à la CFE.

Lorsque ces locaux sont compris dans l'habitation personnelle (principale ou secondaire), le loueur d'un meublé, classé ou non, est exonéré de CFE sauf délibération contraire de la commune ou de la ComCom.



La navette sur réservation : un franc succès !



Face au constat de l'absence de transports collectifs en intersaison, les élus de la ComCom ont souhaité proposer un service innovant entre le Guillestrois et le Queyras : une navette sur réservation, expérimentée au printemps et à l'automne 2025, pour évaluer le besoin des usagers et la pertinence de ce type d'offre.

Avec un tarif unique attractif de 2,50 € le trajet, cette navette affiche une volonté politique forte de proposer un service accessible à tous, au même coût que les lignes régionales.

Côté pratique, rien de plus simple, réservation par mail ou téléphone, avec un départ possible à la gare SNCF ou à la gare routière de Guillestre, et une arrivée à Arvieux, Molines, Saint-Véran, Château Ville-Vieille, Aiguilles, Abriès ou Ristolas (et inversement au retour).

Une réussite ! Entre le 29 mai et le 4 juillet, plus de 1000 trajets ont été comptabilisés. Du 1er septembre au 2 novembre, malgré la suppression de l'Intercités Paris-Briançon et la fermeture de la route des gorges du Guil, rendant impossibles les trajets du matin en semaine, on enregistre près de 660 trajets.

Plébiscitée par les voyageurs en train de nuit, notamment les nombreux randonneurs itinérants, ainsi que par les socio-professionnels, cette navette a démontré tout l'intérêt d'offrir un service de transport collectif en intersaison. Compte-tenu de ces résultats, une reconduction du dispositif en 2026 est en réflexion.



Cet hiver, déplacez-vous en navettes



Comme chaque année, la ComCom remet en route ses navettes hivernales, en stations* et en inter-vallées (avec correspondance à Ville-Vieille). Toutes ces navettes sont gratuites, profitez-en pour vous déplacer sereinement et découvrir les stations voisines !

Quelques nouveautés pour cette année... Les navettes inter-vallées de l'Escarton fonctionneront du mardi au jeudi pendant les vacances scolaires. Et pour mieux vous repérer, la collectivité a équipé certains arrêts de poteaux aux couleurs de la ComCom, avec un panneau dédié aux horaires.

* Les navettes de Vars et Risoul exclusivement dédiées aux skieurs relèvent du transport privé, organisé par les stations.



Retrouvez le plan des lignes et tous les horaires de navette sur : www.ccguillestroisqueyras.fr/vivre/deplacements/



Finalisation des travaux rue du Pelvas à Abriès-Ristolas



Afin de renouveler les réseaux d'assainissement et de créer un réseau d'eau pluviale, ces travaux ont été répartis en 2 tranches. La première a été finalisée en 2024 et la seconde a été réalisée en 2025. Le réseau d'eau potable est aussi concerné. Les réseaux d'eau pluviale et d'eau potable étant de compétence communale, une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage a été signée avec la mairie d'Abriès-Ristolas afin que la Comcom assure la coordination de l'ensemble du projet.



COÛTS PRÉVISIONNELS DES TRAVAUX

ASSAINISSEMENT ET EAU PLUVIALE : 412 150 € HT
SUBVENTIONS : 130 375 €
RÉPARTIES COMME SUIT : AGENCE DE L'EAU : 78 225 €
ET DÉPARTEMENT : 52 150 €



Travaux de raccordement du hameau des Prats à Château-Ville-Vieille



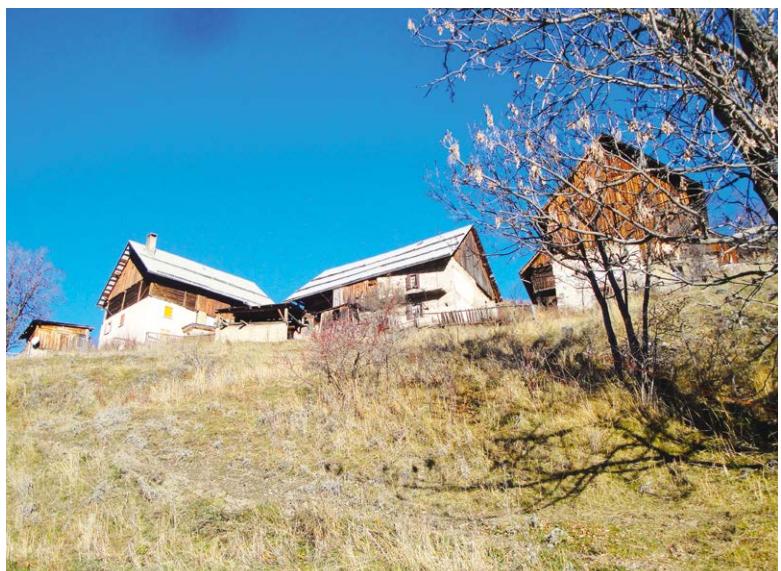
Les travaux de raccordement du hameau de Prats-Hauts ont été réalisés au printemps 2025 et sont finalisés. Les revêtements de chaussée seront faits au printemps 2026.



MONTANT DES TRAVAUX 356 497,50 € HT

SUBVENTIONS : 191 932 €

RÉPARTIES COMME SUIT : AGENCE DE L'EAU : 137 098 €
ET DÉPARTEMENT 05 : 54 834 €



Travaux de raccordement du hameau des Maisons à Arvieux



Objectifs : création d'un réseau d'assainissement pour permettre le raccordement au réseau collectif du Hameau des Maisons à Arvieux
 Les travaux ont débuté le 24 septembre 2025.



MONTANT DES TRAVAUX 311 940,50 € HT

SUBVENTIONS : 133 011 €

RÉPARTIES COMME SUIT : AGENCE DE L'EAU : 95 008 €
ET DÉPARTEMENT : 38 003,40 €

Le fonctionnement d'une station d'épuration de montagne



L'EXEMPLE DE CHÂTEAU VILLE-VIEILLE

Le principe de toute station d'épuration (STEP) est de transformer les eaux usées en eaux clarifiées et boues valorisables. Les installations d'une station d'épuration de montagne se situent en intérieur pour pallier au gel hivernal.

Etapes de traitement :

1. Prétraitement › dégrillage (tamis) permettant de récupérer les gros déchets
2. Aération dans des bassins avec des supports à bactéries (biomédias)
3. Ajout de coagulant floculant (polymère) pour regrouper les boues
4. Flottateur › récupération des boues d'un côté / eau clarifiée de l'autre qui repart dans le milieu naturel (ex : le Guil à Château Ville-Vieille)
5. Boues déshydratées par centrifugeuse › récupération des boues par un prestataire pour être compostées (ex : 33 tonnes de boues par an pour Château Ville-Vieille)



1

3

4



2

L'impact de la saisonnalité touristique

La STEP de Château Ville-Vieille est dimensionnée pour 6.900 habitants et peut traiter jusqu'à 300 m³ par jour. Son dimensionnement tient donc compte des pics d'affluence. C'est le cas de toutes les STEP du territoire.

Certaines peuvent, néanmoins, connaître, en haute saison des difficultés de rendement auxquelles les équipes s'efforcent de pallier, par une présence renforcée.

La gestion de l'assainissement sur notre territoire :

2 grosses STEP à Guillestre & Vars : Gestion externalisée, confiée à un prestataire.

4 plus petites STEP dans le Queyras (Abriès; Molines, Ceillac et Château-Queyras) + stations naturelles plantées de roseaux en bas de vallée : Gestion interne.

Le Régie Assainissement de la ComCom :

5 agents et 1 chef d'exploitation à temps plein (STEP + réseaux) + 1 technicien dédié à l'assainissement non collectif & réseau + 1 chargé de projets + 1 chef de service.

“

Méghann nous parle de son métier de Technicienne Assainissement

« Il n'y a pas de véritable journée type, pas de routine, c'est ce que j'aime. Bien sûr on fait d'abord le tour de la station physiquement et aussi on consulte les nombreux outils électroniques : contrôle des débits, relevé des défauts, état des boues ...etc. et puis je mets aussi en route la centrifugeuse.

Ensuite, en fonction de l'état des lieux, ce n'est jamais la même chose. Il peut y avoir des réparations à effectuer, du nettoyage, du changement de matériel...etc.

On part aussi faire le tour sur les autres stations du territoire ou sur le réseau assainissement pour un débouchage ou un curage ou aux différents postes de relevage des eaux pour du contrôle des pompes. Ce qui me plaît vraiment dans mon métier c'est la recherche d'amélioration constante.

L'importance du travail bien fait pour obtenir les meilleures analyses et bilans, gages d'un service public efficient. Tous les 3 mois, on doit faire l'étalonnage des déversoirs d'orages, c'est-à-dire le recalibrage des sondes dont les niveaux bougent tout au long de l'année.

On travaille dans une bonne ambiance heureusement ! L'équipe est soudée, c'est important.

Et le petit plus ? Les chamois nous accueillent le matin et c'est toujours un moment magique ! »



Surveillance des ouvrages de protection contre les crues, en temps de crise comme en temps de paix !



Des visites d'inspection des digues et des systèmes d'endiguement (qui regroupent plusieurs ouvrages) sont effectuées chaque année par les agents de la ComCom. Merci aux propriétaires riverains de cours d'eau de leur permettre l'accès à ces ouvrages. Ces visites ont pour objectifs de vérifier l'état des ouvrages, de relever les désordres et de programmer des interventions si nécessaire. Ce suivi peut avoir lieu plusieurs fois dans l'année si un évènement important se produit.

Cet automne, le suivi a concerné les ouvrages situés sur les secteurs suivants :

- Le Guil à Eygliers à Saint Guillaume
- Le Chagnon à Vars
- L'Aigue blanche à Château Ville Vieille
- Le Rivet à Arvieux
- La Rivière aux Moulins à Arvieux
- La Garcine à Abriès
- Le Chagne à Vars



D'autres ouvrages seront inspectés ensuite, comme le Bouchet à Abriès, le Cristillan à Ceillac, le Palps et le Chalps dans le Guillestrois, le Chagne et le Rif Bel à Guillestre, ...et bien d'autres !

Remise en état d'un système d'alerte du Pas de l'Ours



La ComCom poursuit sa mission de surveillance

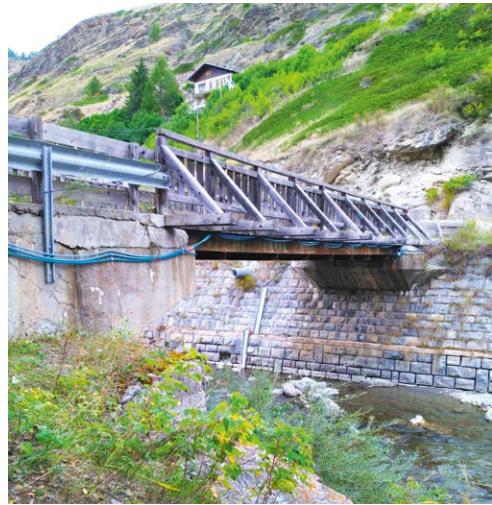
En plus du suivi du glissement de terrain, les efforts et les investissements portent aujourd'hui sur le suivi permanent des niveaux d'eau et des débits du Guil. Ce suivi permet de prévenir les crues à tout moment. Ainsi, les services de secours peuvent visualiser à distance les niveaux d'eau en temps réel. Un message d'alerte à destination des élus et services de secours est également programmé via cette installation.



COÛT DE LA REMISE EN ÉTAT : 6 360 € TTC

COÛT DE LA MAINTENANCE ANNUELLE : 2 700 € TTC

FINANCEURS : COMMUNE D'AIGUILLES (7,5%), COMMUNE DE CHÂTEAU-VILLE-VIEILLE (7,5%), COMCOM (15%), DÉPARTEMENT (20%), ETAT (50%)



ÉCHELLE LIMNIMÉTRIQUE ET LA CAMÉRA DE SUIVI DU NIVEAU D'EAU JUSTE EN FACE



Le fond du lit du torrent du Chalps stabilisé



Des travaux de stabilisation du fond du lit du torrent du Chalps ont été réalisés au niveau du pont de la route des Folletières à Risoul. La section du lit proche de la rive droite a été comblée dans le but de réhausser le niveau du lit et de conforter le pied de la berge. Les matériaux présents sur site (blocs et arbres morts déposés lors des crues) ont été utilisés majoritairement. L'objectif de l'opération est de stopper l'incision (enfoncement) du lit, un des facteurs du glissement du talus de la berge.



Plaine de Château : échanges et concertation avant les travaux



Dans le cadre de l'instruction réglementaire du projet de réhabilitation du Guil et de protection contre les crues de la plaine de Château-Ville-Vieille, une enquête publique a eu lieu courant septembre. Au cours de celle-ci, une réunion publique a été organisée à la demande du commissaire enquêteur. Maîtres d'ouvrage (ComCom et Département) et services de l'Etat ont répondu aux observations émises. Pour poursuivre la concertation sur ce projet d'ampleur, la ComCom a mis en place un comité de suivi qui s'est réuni le 17 novembre dernier. Y sont représentés la population, les acteurs du tourisme et les employeurs locaux ainsi que les différents partenaires institutionnels et associatifs. Le projet définitif est attendu pour le printemps 2026 !

Une nouvelle campagne annuelle d'entretien qui se termine



Le mois de novembre a marqué la fin de la saison d'entretien de la végétation des cours d'eau et des ouvrages de protection.



Comme chaque année depuis 2023, l'équipe constituée de 4 agents, a entretenu des tronçons de cours d'eau présentant des enjeux : risques d'inondations liés à l'urbanisation, besoins de restauration liés à la richesse écologique du milieu. Entre autres, les ouvrages de protection contre les crues du Guil à Guillestre et Eygliers ont fait l'objet d'un entretien ainsi que ceux de l'Aigue Blanche à Ville-Vieille, du Cristillan à Ceillac ou encore de la Garcine à Arbiès. La végétation présente autour des ponts à Guillestre, Ristolas et Ville-Vieille a également été traitée. Afin d'améliorer la qualité du milieu et de stabiliser les berges, l'équipe est intervenue tous les mois sur une quinzaine de stations d'espèces invasives (renouée, robinier, buddleia, balsamine) et a planté des centaines de boutures de saule.



Des travaux pour conforter la digue des Moulins à Arvieux



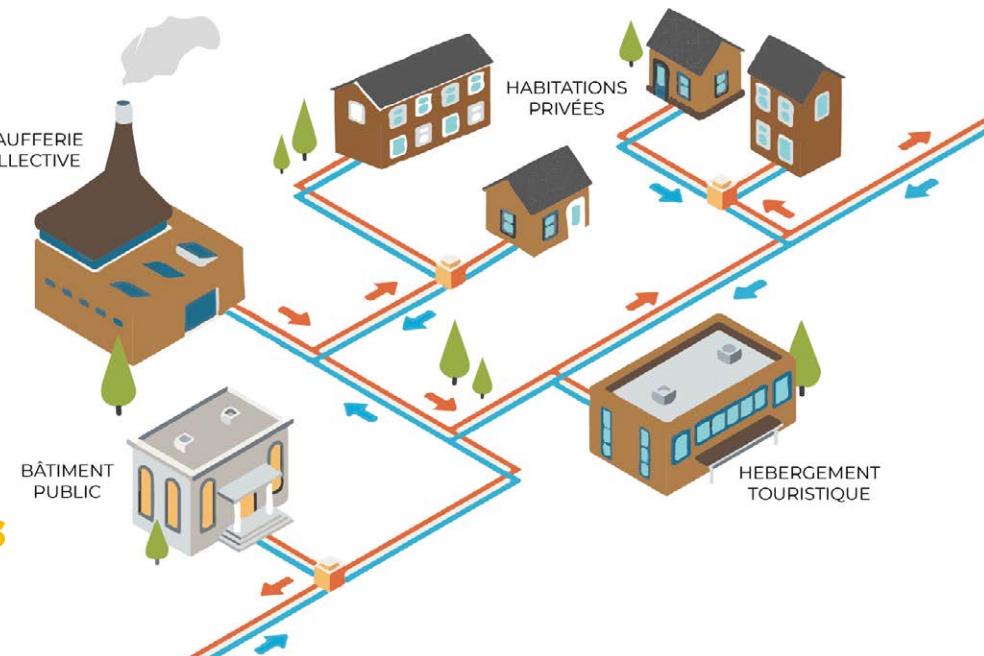
Des techniques mixtes couplant enrochements et génie végétal ont été mises en œuvre pour conforter une section vulnérable de la digue protégeant le hameau des Moulins des crues de la Rivière à Arvieux. Les travaux, réalisés en octobre, ont valorisé l'utilisation du bois mort, de souches et de plans de saules présents sur site. En plus de sa stabilisation par des blocs, la reprise des saules au printemps prochain favorisera l'ancrage de la structure. Celle-ci permet le renvoi des écoulements dans le lit du torrent et réduit ainsi le risque de débordement.



De nouveaux abonnés raccordés au réseau de chaleur de Ristolas



Au cours de l'été 2025, les pelles mécaniques ont tourné à plein régime à Ristolas afin d'étendre le réseau de chaleur bois sur un linéaire de 360 mètres.



Des modifications ont été nécessaires en chaufferie pour raccorder cette nouvelle branche. Des travaux de plomberie et d'électricité ont également été réalisés pour créer des sous-stations chez chacun des nouveaux raccordés.

Ce sont donc 9 nouveaux abonnés qui seront chauffés dès cet hiver 2025-2026 par une énergie renouvelable, issue des forêts de notre territoire. Ce sont également 405 MWh supplémentaires livrés par la chaufferie de Ristolas et près de 35 tonnes équivalent pétrole d'énergie fossile économisés.

En parallèle, un local permettant la gestion des cendres a été construit par les services techniques de la ComCom. Ce bâtiment abrite désormais un aspirateur qui permettra de faciliter l'entretien des chaudières et la manutention des cendres.

CE PROJET D'UN MONTANT DE 418 566 € HT A PU ÊTRE RÉALISÉ GRÂCE À LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA RÉGION (40%), L'ADEME (30%), LE DÉPARTEMENT (15%)



Une étude pour développer encore les réseaux de chaleur sur le Guillestrois-Queyras



La ComCom poursuit le développement des énergies renouvelables.

5 communes du territoire ont manifesté leur intérêt pour que soit étudiée la création d'un réseau de chaleur alimenté par une énergie renouvelable.

Les périmètres étudiés sont :

- Saint Véran ;
- Molines, hameau du Coin ;
- Abriès-Ristolas, commune historique d'Abriès ;
- Guillestre, zone d'activité du Villard ;
- Ceillac, sud du village.

La réunion de lancement a eu lieu le 13 octobre dernier. Le bureau d'études a ensuite visité les différents locaux potentiellement raccordables.

L'étude devra non seulement préciser les bâtiments à raccorder, les tracés des réseaux, les dimensionnements des chaudières mais également les coûts d'investissement et de fonctionnement. Plusieurs sources d'énergie seront envisagées : le bois évidemment mais aussi la géothermie et le solaire thermique.

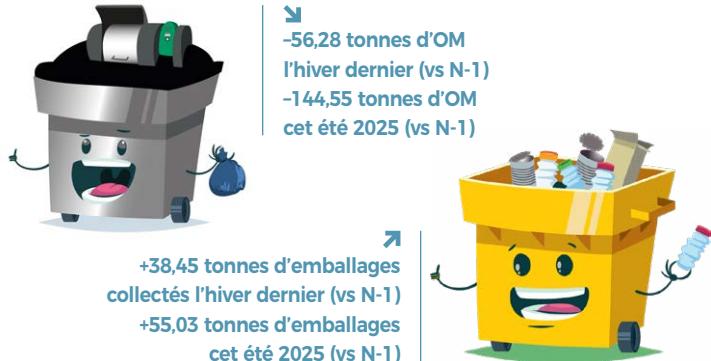
Des premiers résultats encourageants !



L'année 2025 a marqué une étape importante dans la gestion des déchets sur notre territoire avec le verrouillage des conteneurs semi-enterrés d'ordures ménagères (OM) dans les villages en vallée.

L'objectif était de réduire la part des déchets partant à l'enfouissement et les premiers indicateurs vont dans le bon sens !

La ComCom constate une baisse continue des tonnages d'ordures ménagères (OM), en accélération depuis le verrouillage des conteneurs, ainsi qu'une une nette hausse des gestes de tri, signe d'une responsabilisation accrue des usagers.



Ces résultats sont positifs et ce, malgré une fréquentation touristique exceptionnelle.

Les débordements de conteneurs semi-enterrés ont été très rares, preuve de l'efficacité du dispositif et du travail remarquable des services de collecte, qui ont su adapter leurs interventions avec réactivité.

Un vaste plan de communication a également été déployé : panneaux d'information, affichage sur les tables de pique-nique, accompagnement sur mesure auprès des hébergeurs et restaurateurs, dialogue avec les campings, déploiement de bâches de sensibilisation sur les conteneurs.

Cet automne, 2 réunions publiques ont aussi été organisées permettant un échange transparent et constructif autour de ce premier bilan. Sachant que près de 60 %* des déchets destinés à l'enfouissement pourraient encore être évités si le tri était mieux fait, **la ComCom compte sur l'ensemble des usagers, résidents, professionnels et vacanciers pour poursuivre la dynamique !**



Retrouvez le bilan sur : <https://www.ccguillestroisqueyras.fr/actualites/>



Redevance incitative : quelles sont les modalités ?



À partir de 2026, chaque foyer disposera de **20 ouvertures** par an pour les ordures ménagères (OM). Au-delà, chaque ouverture **supplémentaire sera facturée 2€**. Pour rappel, les autres flux de tri (emballages, papiers, cartons, verre et biodéchets/compost) restent en accès libre et illimité. Cette mesure s'inscrit dans une démarche environnementale et équitable : trier permet non seulement de préserver l'environnement, mais aussi de maîtriser sa facture Déchets.



RAPPEL : 1 Tonne enfouie en 2018 coûtait 96,92€ HT (hors transport) contre 200€ HT en 2025 !



À compter de 2027, la redevance incitative sera effective et calculée en fonction des dépôts de l'année 2026.



Anne CHOUVET,
VICE- PRÉSIDENTE « RÉGIE DÉCHETS »

« Bravo à tous, les résultats sont prometteurs ! La carte déchets entre dans les habitudes. Un peu plus de 17.000 ouvertures en juin et près de 35.500 en août ! Finalement avec le tri, la carte n'est pas un problème. La trappe petits déchets montre aussi toute son utilité, notamment pour les usagers de passage. Merci aux propriétaires de logements et gérants de campings qui donnent les bonnes consignes. Il nous faut continuer dans ce sens car le tri peut encore être amélioré. En triant, nous limitons aussi nos enfouissements. Ce magnifique territoire où nous vivons, préservons le ! »

Envie d'une sortie nordique ?

4 SITES VOUS ATTENDENT !

Arvieux - Izoard

Le paradis du skate au pied du Col Izoard

Abriès-Ristolas - Haut-Guil

Vivez l'aventure trappeur

Molines - Saint Véran - Les Aigues

A la conquête des grands espaces

Ceillac - Cristillan

La glisse nordique en tribu



Achetez ou rechargez en
ligne votre Nordic Pass

Nordic Queyras

04 92 46 89 55

et pensez à consulter
le bulletin de damage



Guillestrois Queyras
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Au plus proche de vous !



Votre ComCom est présente
sur l'application citoyenne
ILLIWAP



**Téléchargez l'application
gratuitement**



**Infos pratiques, alertes,
actualités, agenda,
signalement ...etc.**



**Pensez également
à vous abonner à
nos sous-stations**

